



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

coopération européenne en matière de défense

Question au Gouvernement n° 1048

Texte de la question

COOPÉRATION EUROPÉENNE EN MATIÈRE DE DÉFENSE

M. le président. La parole est à M. Stéphane Trompille, pour le groupe La République en marche.

M. Stéphane Trompille. Madame la ministre des armées, l'Europe ne peut plus attendre. C'était un engagement fort du Président de la République pendant sa campagne et c'est une conviction portée depuis un an par tout le Gouvernement.

M. Fabien Di Filippo. Zéro résultat !

M. Stéphane Trompille. Terrorisme, attaques cyber, incertitudes quant aux alliances : les pays d'Europe subissent de plein fouet les mêmes menaces. Et pourtant, au lieu de les affronter ensemble, avec force et d'une manière coordonnée, l'Europe y répond en ordre dispersé.

Dans son discours de la Sorbonne, le Président a été très clair : il faut que l'Europe de la défense avance et que se crée une culture stratégique européenne. Il a alors proposé le lancement d'un nouveau projet, complémentaire des structures déjà existantes et qui avancent : l'Initiative européenne d'intervention.

Madame la ministre, nous connaissons votre engagement pour l'Europe de la défense. Il s'est traduit dans la loi de programmation militaire et s'est concrétisé par les partenariats historiques conclus avec l'Allemagne pour le système de combat aérien du futur et pour le char du futur.

Hier a encore été franchi un grand pas pour l'Europe de la défense : à Luxembourg, neuf États européens ont signé une lettre d'intention lançant un dispositif concret, pratique et tourné vers les opérations : l'Initiative européenne d'intervention.

Madame la ministre, l'Europe a besoin que ces nations s'engagent pleinement pour sa défense. Après soixante ans de stagnation, l'Europe de la défense a besoin d'actes forts. Pouvez-vous aujourd'hui nous assurer que l'Initiative européenne d'intervention est bien l'un de ces actes forts et fondateurs ? Quelles sont les prochaines étapes pour son développement et son articulation avec les projets déjà existants ? Surtout, quel sera le poids de notre pays au sein de cette initiative ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des armées.

Mme Florence Parly, ministre des armées. Monsieur le député, depuis des années, l'Europe de la défense était vue comme un sujet de colloques. Hier, nous avons montré que c'était une réalité concrète. Le 26 septembre, à la Sorbonne, le Président de la République a souhaité une initiative européenne d'intervention. Il a souhaité que

des États capables militairement et déterminés politiquement s'unissent pour assurer la défense de l'Europe et des Européens.

M. André Chassaigne. Sous l'autorité de qui ?

M. Christian Hutin. Depuis hier !

Mme Florence Parly, ministre . Hier, à Luxembourg – moins d'un an, donc, après le discours du Président –, la France, l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les Pays-Bas, le Portugal et le Royaume-Uni ont fait naître l'Initiative européenne d'intervention.

M. Stéphane Le Foll. C'était Jean-Yves Le Drian en 2016 !

Mme Florence Parly, ministre . Résolument orientée vers les opérations, cette initiative est une réponse pragmatique à un constat très simple : pour répondre à des menaces communes, plus fortes et plus violentes, nos forces armées doivent se connaître, se comprendre et agir de concert.

M. Stéphane Le Foll. C'est déjà fait !

Mme Florence Parly, ministre . Par des échanges d'officiers, des partages de renseignements et des exercices conjoints, l'Initiative européenne d'intervention – IEI – créera donc un lien direct entre les états-majors de ses pays membres. Elle permettra aussi de mieux anticiper les crises et d'y apporter des réponses rapides, coordonnées et efficaces.

L'IEI renforce l'OTAN en assurant par ailleurs un meilleur partage de l'effort de défense. Elle renforce également l'Union européenne par sa complémentarité avec la coopération structurée permanente, orientée, quant à elle, vers le domaine des capacités.

Il faut donc maintenant agir, et agir vite : une réunion ministérielle se tiendra bientôt, ainsi que la première réunion stratégique au niveau des états-majors.

Ces neuf pays qui se sont lancés hier ont donc écrit une page de l'histoire de l'Europe et, surtout, pris un engagement fort pour la sécurité de l'Europe et des Européens. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. Mes chers collègues, je rappelle que la séance ne sera pas suspendue à l'issue des questions au Gouvernement : je prononcerai une brève allocution de bilan de la session ordinaire, qui sera suivie d'une réponse du Premier ministre.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Trompille](#)

Circonscription : Ain (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1048

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Armées

Ministère attributaire : Armées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 juin 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 juin 2018](#)